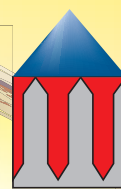




LE TRAIT D'UNION

N°29 - DECEMBRE 2012



JOURNAL D'INFORMATION DE LA MAIRIE DE BRASSAC SUR AGOUT

www.brassac.fr

mairie.brassac.agout@wanadoo.fr

• EDITORIAL : LA PRUDENCE DANS L'ACTION !



Pour les communes, la rigueur est à l'ordre du jour depuis toujours ! Que l'une des 36 000 que compte la France se retrouve avec ses comptes dans le rouge, sa trésorerie est immanquablement placée sous tutelle et le Maire n'est plus maître de ses finances ! Pourquoi donc, s'offusquer qu'à l'échelle de l'Europe, cela soit le même principe de « surveillance » qui s'impose ? Certes, ce ne sont pas les peuples qui doivent faire les frais de la mauvaise gestion de tel ou tel dirigeant mais si un Etat déraile, il faut bien que quelqu'un ou quelque chose le remette sur le droit chemin. Qu'un Etat inquiet de sa santé budgétaire précaire impose au pays une diète capable de lui redonner la santé et le goût des bonnes choses semble donc louable mais il ne faut pas que ce régime se transforme en une cure d'amaigrissement trop radicale qui, d'un malade affaibli, fasse un malingre chronique. Les communes ne sont pas responsables de la crise mondiale, pourquoi payeraient-elles l'addition en voyant leurs dotations financières réduites ? Comme une famille qui gère au jour le jour ses comptes et qui, chaque mois fait le point, une commune suit quotidiennement l'état de ses finances. Le jeu des demandes

de subventions qui, contrairement aux feuilles mortes, ne tombent pas toutes à la même période, la règle de la TVA remboursée des mois voire des années plus tard, les sommes parfois impressionnantes investies imposent au service comptabilité de votre village une rigueur perpétuelle. Nous vous démontrons pages 4 et 5 que depuis des années, la commune de Brassac est gérée avec prudence et ...rigueur !

Mais prudence ne veut pas dire frilosité ! C'est justement la gestion rigoureuse des finances de la commune qui a permis, depuis 10 ans, à Brassac de concrétiser de nombreux projets et de se transformer, offrant un visage toujours plus dynamique et vivant. En réalisant les travaux importants par tranches, en profitant au maximum des subventions obtenues grâce à des dossiers scrupuleusement montés et soutenus avec sérieux et ferveur, la commune continue d'avancer. La preuve en images à la rubrique travaux où il est démontré que la Commune continue d'investir pour l'avenir et dans le mot du Maire où vous allez constater qu'il n'est jamais « trottoir » pour bien faire !

Le bien-être des habitants qu'il faut préserver et renforcer, la douceur de vivre chez nous qu'il faut exalter et sauvegarder, les plaisirs et les avantages de la campagne que l'on doit jalousement entretenir sans s'éloigner de la modernité... Autant d'atouts que l'on ne pourra conserver que si le nerf de la guerre ne se ramollit pas ! Sans finances saines pas d'avenir et je doute que si par malheur, le budget de Brassac s'était retrouvé déficitaire, une action d'éclat comme celle initiée en novembre par le maire d'une municipalité en faillite ne change quoique ce soit. Une grève de la faim de Damien Cros (même suspendu au pont-vieux dans un hamac !) n'obligerait pas, « comme à la télé », l'Etat à nous venir en aide dans un délai de six jours pour renflouer la trésorerie de la mairie de Brassac à coup de millions !

Donc, en espérant que la rigueur venue d'en haut ne frappe pas trop notre commune qui n'a pas attendu la crise pour être rigoureuse, nous continuerons à avancer sûrement mais avec prudence. Pour que Brassac reste Brassac !

Et puis, même si l'hiver lui aussi, se montre rigoureux, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes et une belle année 2013 !

Marc Durand

AVIS AU PUBLIC FAISANT CONNAÎTRE L'OUVERTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÉVISION DE LA CARTE COMMUNALE.

Commune de Brassac - Enquête publique sur le projet de révision de la carte communale.

Par arrêté n° 95-2146 en date du 14 novembre 2012 le Maire de Brassac a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de carte communale. A cet effet, monsieur Jérémie LEMOINE Ingénieur Territorial a été désigné par le Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du lundi 10 décembre 2012 au vendredi 18 janvier 2013 inclus, aux jours et heures habituelles d'ouverture, où chacun pourra prendre connaissance du dossier et soit consigner ses observations sur le registre d'enquête, soit les adresser par écrit au commissaire enquêteur. Le commissaire enquêteur recevra en mairie les lundis 10 décembre 2012 de 9 h à 12 h, 7 janvier 2013 de 8 h 30 à 12 h et le vendredi 18 janvier 2013 de 13 h 30 à 17 h.

Son rapport et ses conclusions transmis au Maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête seront tenus à la disposition du public à la mairie. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Le Maire

LE MOT DU MAIRE APRES LES TROTTOIRS DE LA ROUTE DE CASTRES...!

Si vous êtes propriétaires d'une maison dans le centre de Brassac, vous constaterez sur votre relevé de plan cadastral, que votre propriété s'arrête au droit du mur de votre maison.

Le trottoir attenant devant ou autour de celle-ci fait partie du domaine public. Il doit de ce fait être dégagé de tout obstacle entravant la libre circulation des piétons et pour tout encombrement* permanent ou provisoire une autorisation de voirie municipale est obligatoire. (*vases, jardinières, bancs, chaises ou véhicule !..oui véhicules : parfois, dans certains secteurs, les mamans et leur poussette sont obligées de passer sur la route, quand les voitures sont sur le trottoir, c'est la voirie à l'envers !!!)

Cependant conformément au Code Général des Collectivités Territoriales article L 2333-61, on ne peut déroger aux usages locaux qui mettent à la charge du propriétaire riverain l'aménagement et l'entretien de ces surfaces. Chacun à l'époque mettait un point d'honneur à viabiliser son devant de porte et à l'entretenir en bon père de famille, y compris déneigement et dégivrage. La commune prenait seulement en charge bordures et caniveaux et le revêtement du trottoir était ainsi depuis toujours à la charge du propriétaire riverain. Pour preuve, on remarque bien la disparité des traitements, notamment dans l'allée du château, qui atteste de l'initiative personnelle de chacun.

Mais voilà, les mœurs ont changé. Les maisons inhabitées, les maisons à vendre, les maisons en indivision et quasiment abandonnées ou la mode qui consiste à rejeter sur la collectivité ce qui relevait encore il y a peu de temps de l'amour propre de chacun, ont accéléré l'abandon et l'état désastreux de tous nos trottoirs.

Aussi la municipalité soucieuse du bien général s'interroge. Faut-il, au moins sur toute la traversée du village, qu'elle incite les propriétaires à leur devoir, ou qu'elle prenne en compte elle-même tous ces travaux ? Ce qui, il faut bien en convenir, en plus de cautionner au vu de l'histoire et des usages une forme d'incivisme, va générer des coûts très importants.

L'allée du château est le point d'orgue de cette inquiétude et si elle manque



encore au bilan de nos projets, en prenant bien en compte tout l'espace, c'est que les travaux sous chaussée et sous trottoirs sont considérables (enlèvement du plomb, séparatif des eaux pluviales, assainissement...revêtement!) avec des délais de travaux importants qui vont handicaper fortement le chiffre d'affaire de nos commerçants ... et les finances de la commune !

Il nous reste un an de mandat ! Il serait utopique d'envisager une finalisation de ces travaux dans ce délai. Mais comme tous les grands travaux structurants sont maintenant réalisés dans le village, nous allons prévoir les finances et échanger avec les riverains de l'allée et les commerçants pour préparer enfin ce grand projet d'avenir.

Parlons-en *!

Joyeux Noël et Bonne Année à vous tous !

Damien Cros

*Nous organiserons des concertations avec tous !



COMMUNAUTÉ DE COMMUNE

ACTUALITE « SIDOBRE VAL D'AGOÛT »

INTÉGRATION DE LA COMMUNE DE SAINT-SALVY-DE-LA-BALME À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES «SIDOBRE - VAL D'AGOÛT» :

Suite à la loi de 2010 pour la réforme des collectivités territoriales, la commune de Saint-Salvy-de-la-Balme a choisi d'adhérer au «Sidobre - Val d'Agoût». Un arrêté préfectoral a validé l'extension du périmètre de notre communauté.

Cette intégration nécessite une évaluation précise du montant des charges transférées par la commune à la communauté.

Ces charges de fonctionnement seront prélevées sur les revenus de fiscalité professionnelle de la commune qui bénéficiera ainsi des services intercommunaux et des programmes de développement (voirie, économie, tourisme, mutualisation de services, ...). Le service intercommunal de collecte sélective sera aussi élargi à cette commune.

A compter du 1^{er} janvier 2013, le Président et l'ensemble du Conseil communautaire accueilleront donc avec enthousiasme cette commune du Sidobre et ses habitants. La communauté de communes «Sidobre - Val d'Agoût» compte désormais 11 communes pour 10 000 habitants.



STRUCTURATION DES SERVICES TECHNIQUES INTERCOMMUNAUX :

Il a été décidé d'acquérir un tracteur intercommunal qui permettra de suppléer les communes dans leurs travaux d'entretien de la voirie et d'élargir la palette de services proposée aux communes membres. Ce tracteur sera équipé d'une épaveuse et d'un lamier pour les travaux de faucardage et d'élagage qui seront réalisés essentiellement sur les voies d'intérêt communautaire ou bien sur demande des communes, notamment celles qui ne sont pas équipées. La communauté étudie également l'acquisition d'une étrave de déneigement (en complément des équipements communaux) et d'un broyeur avant (pour l'entretien des sentiers de randonnées).

Suite à l'intégration de Saint-Salvy-de-la-Balme et face au surcroît de travail sollicité par les communes, les services «voirie» et «collecte des déchets ménagers» seront amenés à se structurer au cours des prochains mois.

Jean-Marie Fabre, Président de la Communauté de Communes

• TRAVAUX

TRAVAUX BUDGET PRINCIPAL :

Toutes les opérations d'investissement prévues au budget 2012 ont été réalisées :

SÉCURISATION AVENUE DU SIDOBRE (150 000€) : Le cheminement piéton (du lotissement croix de Castres jusqu'aux trottoirs existants) a été réalisé, avec une aide financière du Conseil Général de 21 384.08€, ainsi que les zones de stationnement (réalisées par « le service route » du Conseil Général). Afin de permettre aux piétons de marcher en toute sécurité, nous demandons aux propriétaires riverains de respecter les zones de stationnement et le code de la route.

ESPACE ASSOCIATIF PARTAGÉ (MAISON DU BOUT DU PONT) : La 1^{re} tranche des travaux « mise hors d'air - hors d'eau » est terminée avec une aide de l'Europe (programme LEADER) et du Conseil Général du Tarn (programme Atout Tarn). La 2^e tranche (aménagement intérieur) devrait être réalisée, courant 2013, avec les mêmes subventions.

AMÉNAGEMENT ACCÈS ET PARKING GARAGES MUNICIPAUX : Les travaux sont terminés du côté de la route de Ferrières où la municipalité a désormais installé ses ateliers. Une partie de cette immense ancienne friche industrielle de 1600 mètres carrés trouvera peut-être une autre destination. A suivre...

ARROSAGE TERRAIN DE SPORT DE LA LANDE : travaux terminés avec une aide financière du Conseil Général (6570.81€)

ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR L'ÉCOLE LOUIS CAVAILLÈS : le matériel est mis en place et utilisé pour la plus grande joie des élèves et de leurs enseignants qui sont désormais à la pointe de la technologie avec, en particulier, deux tableaux numériques.



EAU et ASSAINISSEMENT :

EAU : LES STATIONS DE TRAITEMENT (chloration, ph) sont opérationnelles aux châteaux d'eau de la croix de Castres, du chemin de Monsegou, ainsi qu'aux captages de Combepinas et du Viala-le Verdier. Les travaux au château d'eau du Four à chaux sont en cours de réalisation.

SUPPRESSION DES BRANCHEMENTS PLOMB : le Département ayant programmé la réfection de la chaussée, route de Castres, nous avons réalisé la suppression des branchements plomb des riverains de cette partie de route.

TRAVAUX DES RAFALDIS : la conduite d'évacuation du ruisseau du Sers dans l'Agout sera remplacée d'ici à la fin de l'année.

Jacques VIDAL



UN GRIFOL TOUT NEUF :

Attendue depuis longtemps par les habitants du quartier, la réhabilitation de la fontaine du Griffoul est une réussite. Son manque d'étanchéité chronique depuis des lustres avait empêché certains riverains de voir son bassin rempli d'eau ! Ce n'est pas le cas des anciens qui boivent cette eau de source depuis des décennies et qui se souviennent qu'à l'époque les vaches et les chevaux s'y abreuvaient régulièrement. Fin juillet, après plusieurs semaines de travail minutieux de Jean-Claude Vialan le maçon municipal, non seulement la fontaine est étanche mais elle a fait entièrement peau neuve. Le granit qui la compose intégralement a été nettoyé, la porte et les robinets repeints et son pourtour reconstruit entièrement, laissant apparaître la superbe moulure en quart de rond du socle jadis recouverte par les goudronnages successifs de la chaussée. Le panneau historique évoquant l'histoire de cette incomparable source de fraîcheur et celle du chemin de Sarrazy qui depuis le Griffoul, monte vers les hautes falaises surplombant les gorges de l'Agout est fixée sur l'ancien hôtel de l'Agout. L'occasion de se rafraîchir aussi la mémoire : L'obélisque fut inauguré par Paul Aquilino OURADOU, Maire et Conseiller Général de Brassac, père de la poétesse locale Louisa OURADOU. C'est la construction d'un nouveau pont en 1840 qui entraîna l'érection d'une nouvelle fontaine. En utilisant l'eau de la source qui jaillit route de Sarrazy, une fontaine va être construite sur le modèle de l'obélisque de Louqsor érigé à Paris en 1836 sur la place de la Concorde. Brassac a depuis son obélisque taillé dans le granit du Sidobre et dressé au centre d'un bassin circulaire au milieu de la place qui prendra son nom ! On raconte que cette eau était la seule à ne pas faire mal aux chevaux en sueur qui la buvaient ! Depuis des siècles donc, les brassagais mais aussi les cyclistes ou touristes de passage profitent de cette eau qui depuis peu surgit au cœur d'un écrin de granit quasi neuf !



ENCORE QUELQUES CHIFFRES

Faire l'historique des données financières caractéristiques de la commune pour ces dernières années ne me semble pas sans intérêt. On peut ainsi s'attacher à examiner l'évolution du résultat de la section de fonctionnement, de l'encours de la dette, du montant des dépenses d'équipement, des subventions reçues et du fonds de roulement pour la période de 2000 à 2011 (2012 pour l'encours de la dette). **Les chiffres sont donnés en milliers d'Euros.**

Résultat de la section de fonctionnement

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
	588	403	246	366	355	385	410	376	395	225	284	270

Ce résultat est constitué par la différence entre les dépenses de fonctionnement (salaires, entretien du patrimoine communal, intérêt des emprunts...) et les recettes de fonctionnement (produit des impôts, dotations de l'Etat, loyers des immeubles communaux...). Ce chiffre doit toujours être positif puisque, outre le fonctionnement, il permet de financer une partie des dépenses d'investissement et, en premier lieu et obligatoirement, l'annuité en capital des emprunts.

Encours de la dette au 31 décembre de l'année

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
	828	799	723	694	603	501	406	325	244	1 204	1 097	996	950

C'est le montant du capital des emprunts restant à rembourser au 31 décembre. Les emprunts constituent avec les subventions et l'excédent dégagé de la section de fonctionnement un moyen éventuel de financer les dépenses d'équipement. Un emprunt ne peut en aucun cas servir à payer le fonctionnement. L'augmentation de cet encours est corrélative au niveau élevé des équipements réalisés en 2008 et 2009.

Dépenses d'équipement de l'année

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
	281	353	956	390	278	231	239	487	1 046	2 566	307	543

Les dépenses d'équipement sont celles qui entraînent un accroissement de la valeur du patrimoine communal. Il s'agit donc de travaux de construction, de réhabilitation des bâtiments ou d'acquisition de biens ou matériels importants. Les années 2008 et 2009 ont vu leur volume augmenter considérablement en raison des travaux importants réalisés au cours de ces deux exercices (Maison de santé, Accueil de jour de l'ITEP du Briol, Coeur du village, Espace culturel de la Marquise...)

Subventions d'investissement reçues dans l'année

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
	232	64	133	183	53	44	135	53	54	585	351	239

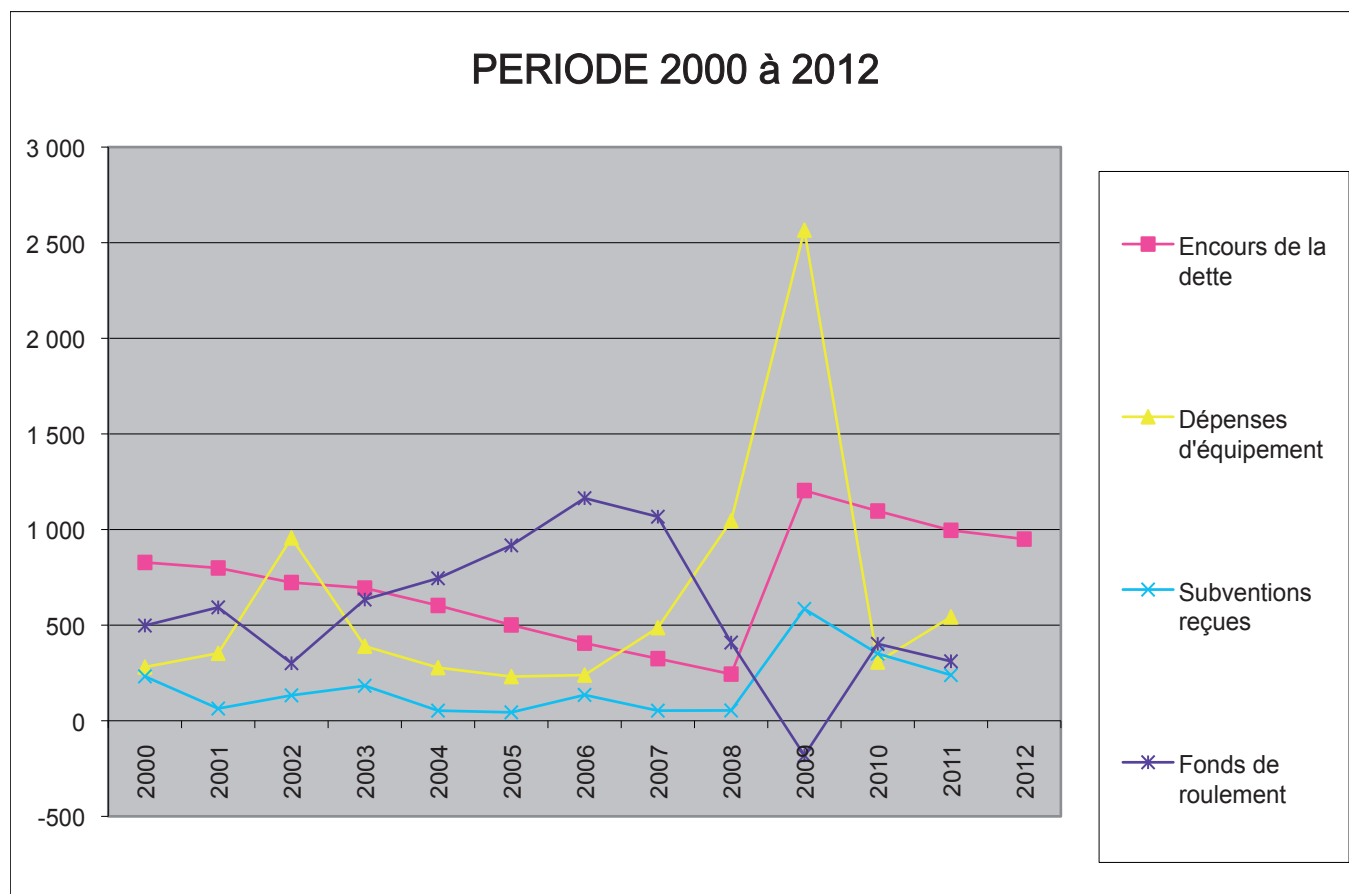
Les subventions d'investissement peuvent être accordées par l'Etat, le Département, la Région ou l'Europe. Elles conditionnent bien souvent l'équilibre financier d'un programme d'investissement et donc la possibilité de le réaliser. Elles ne sont versées qu'après paiement des travaux auxquels elles sont attachées, donc avec un décalage plus ou moins important qui pourrait, en l'absence de fonds de roulement, créer une tension sur la trésorerie de la commune.

Fonds de roulement au 31 décembre de l'année

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
	498	593	301	634	745	917	1 164	1 067	409	-181	402	311

Le fonds de roulement est constitué des excédents définitifs dégagés par la commune. Il permet de couvrir l'intervalle entre l'encaissement des recettes et le paiement des dépenses. S'il est négatif son montant doit être inscrit en dépense au budget de l'exercice suivant et doit être couvert par des recettes. C'est ainsi que le fonds de roulement de la commune négatif en fin d'année 2009 se retrouve très fortement positif dès 2010.

Plus que les tableaux précédents, le graphique ci-dessous illustre la simultanéité des variations des différentes valeurs étudiées.



On peut ainsi noter:

- que lorsque les dépenses d'équipement augmentent, le fonds de roulement diminue (en 2002 et bien plus en 2009).
- qu'il y a corrélation entre la variation des dépenses d'équipement, de l'encours de la dette et du montant des subventions reçues.
- que l'augmentation continue du fonds de roulement entre 2002 et 2006 a permis de réaliser un montant très important de dépenses en 2008 et 2009 sans recourir massivement à l'emprunt.

Jean-Claude Fargues



*Les enfants de
la maternelle
ont posté
la lettre au Papa
Noël !*



DECI - DEÇA

Andie Rey est la femme de Pascal, cordiste brassagais (voir Trait d'union N°28), ils habitent Brassac depuis 2007 et ont donné naissance à leur petite Nehla à Lafusarié il y a presque 4 ans. Andie souhaitait développer une activité commerciale à Brassac et elle a décidé de proposer un type de commerce inédit au village. C'est ainsi qu'elle a eu l'idée d'ouvrir une boutique de troc, un dépôt vente où chacun peut échanger des objets utilitaires ou décoratifs, petits meubles ou bibelots. On peut même apporter des photos de meubles ou objets plus imposants, Andie les intégrera à un album et mettra en rapport acheteurs et vendeurs. Des fabrications maison sont aussi exposées, écharpes, sacs, coussins, doudous et créations en tissu, toutes issues du recyclage d'anciens vêtements qui profitent ici d'une étonnante nouvelle vie. On retrouve cet esprit « récup'classe » dans le décor de la boutique fait de portes, volets, étagères récupérés dans la maison ou même avec l'ancien comptoir du commerce de Marc Maffre qui a repris du service ! L'échange de livres sera aussi un des attraits du magasin. On pourra apporter son bouquin et repartir avec un ouvrage en anglais, en français ou en occitan cédé par Andie ou par d'autres clients qui pourront déposer des cartons de livres libres à la vente ou à l'échange. Un espace pour les enfants sera également aménagé avec des jeux et des jouets disponibles pour s'amuser sur place ou destinés au troc. Car « Deci-Deça » se veut avant tout un lieu convivial et un rendez-vous pour celles et ceux qui veulent passer un bon moment entre amis. Un coin salon de thé permettra ainsi de s'installer pour discuter, tricoter ou jouer aux cartes en dégustant sur place un café ou un thé que l'on pourra aussi acheter au détail, l'occasion d'emporter chez soi un peu d'arôme et d'atmosphère de « Deci-deça » ! L'ouverture est prévue pour le tout début de l'année 2013 mais, promenez-vous du côté du 9, route de Ferrières, vous aurez peut-être la surprise de voir le magasin d'Andie ouvert avant les fêtes de fin d'année. Renseignements au 06 37 19 88 20.

GRANIT GRAND ET FILS

Richard Grand représente la troisième génération des granitiers des Planquettes basses ! Installé au chantier de son père, il a aussi aménagé au centre du village en face la mairie. Les établissements Grand et fils proposent bien sûr tout ce qui concerne le funéraire : plaques, monuments, tombales, un service



obsèques en partenariat avec une entreprise de pompes funèbres, des fleurs artificielles et des compositions de fleurs naturelles ainsi que les photos des défunts en porcelaine. Il grave aussi sur place au cimetière et réalise toutes sortes de gravures personnalisées. Bientôt, des articles religieux seront aussi disponibles au magasin : médailles, chapelets, bougies, etc. Mais le métier du granit c'est aussi le mobilier avec les plans de cuisine ou de salle de bains et les bacs de douche à l'italienne. Dans la boutique de la place de l'hôtel de ville on trouve également des réalisations de Richard : numéros de maison, pendules, objets décoratifs, dessous de plats, trophées pour les associations sur commande et tout ça « made in Brassac » ! Des bibelots, lanternes et autres petits anges décoratifs garnissent aussi les étagères offrant de belles idées de cadeaux. Pour joindre Richard Grand : 05 63 74 01 20 ou 06 80 00 81 90 ou etsgrand.fils@orange.fr Ne vous étonnez pas si c'est Eddy qui répond au téléphone, c'est le fils de Richard qui travaille avec lui : la quatrième génération est en marche !

ILS SE BOUGENT ! MAISON GARRIC

Installée depuis 54 ans à Brassac, la famille Garric continue de tracer sa route et enrichit son savoir-faire. En 1986, Pascal perpétuait la tradition charcutière d'une maison créée en 1958 par ses parents, aujourd'hui en compagnie de sa femme, il continue de moderniser l'entreprise qui vient d'obtenir le label « Qualichef ». En se fournissant exclusivement chez deux éleveurs du Tarn, la charcuterie Garric va même plus loin car elle tient à conserver la maîtrise dans la qualité de ses fabrications. Les gestes et la dextérité des six personnes qui travaillent au sein de l'entreprise semblent guidés par le goût du travail bien fait. Nicolas, qui a rejoint ses parents en 2011 compte bien perpétuer encore longtemps la tradition !



ENFANCE JEUNESSE EDUCATION



LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

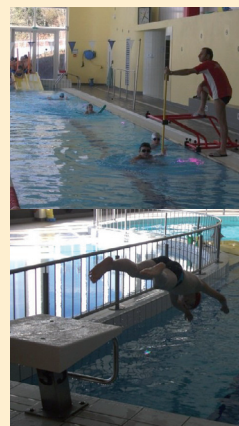
Le RAM (Relais Assistantes Maternelles) est un service créé depuis plusieurs années par l'ADES Pays Sidobre Monts de Lacau, qui a pour objectif de proposer des animations aux assistantes maternelles agréées, ainsi qu'aux parents et enfants et d'offrir un lieu d'information sur l'ensemble des modes de garde du territoire. Depuis la mi-octobre, c'est Delphine Morisseau qui en est l'animatrice, elle interviendra sur 8 communes : Brassac, St Pierre de Trivisy, Lacau, Murat sur vèbre, Viane, Roquecourbe, Lacrouzette, Vabre et proposera un cadre de rencontres et d'échanges de pratiques professionnelles mais aussi de temps d'éveil et d'animations autour des enfants. Assistantes maternelles, parents, enfants sont les bienvenus ! Des temps de permanence sont assurés au bureau du Relais dans les locaux de la mairie de Brassac (rez de chaussée). Pour tous renseignements : tel du Relais : 05 63 74 55 86 ou l'ADES : 05 63 74 01 29 Rendez-vous possibles le lundi de 13h30 à 17h30 et le jeudi de 13h à 15h à Brassac.

Elisabeth Vidal-Roque



ECOLE LOUIS CAVAILLES

Comme chaque année, les élèves de l'école Louis Cavaillès bénéficient, durant tout le premier trimestre, de séances de piscine à l'Espace des sources chaudes de Lacaze. Ces séances leur permettent, pour les plus petits de se familiariser avec le milieu aquatique et pour les plus grands d'approfondir leur maîtrise des différentes nages. Tous les élèves partent donc au collège avec « le savoir nager », attestation qui fait partie intégrante des programmes de l'école élémentaire. Cette activité est financée par la municipalité de Brassac et par l'Amicale Laïque. Pour aider l'amicale, vous pouvez acheter le cabas ci-contre (en vente à l'école) à l'effigie de tous les enfants et adultes de l'école ou participer au loto le 25 janvier !



ECOLE PRESENTATION



Depuis le début de l'année scolaire et, dans le cadre du projet d'école qui est axé sur la culture et les arts, les enfants des 2 classes ont visité l'exposition de Dom ROBERT à Lacaze. D'autres sorties ayant le même objectif sont programmées comme la visite du Musée Goya de Castres pour les cycles 1 et 2 ou encore la classe de découverte. Celle-ci permet, chaque année, aux enfants de la petite section de maternelle aux CM2, de passer plusieurs jours dans un contexte différent qui favorise l'apprentissage du vivre ensemble, de l'autonomie et propose une ouverture d'esprit et un approfondissement des savoirs. Mais pour l'instant c'est le spectacle de Noël qui occupe les élèves. Tout le

monde le prépare activement. Il aura lieu le vendredi 14 décembre à 20h30 à la salle Saint Georges. Cette année les enfants présenteront des adaptations de «Casse-noisette» de Tchaïkowsky et d'un «Cantique de Noël» de Dickens. Le loto de l'école le dimanche 13 janvier 2013.

CRECHE LA SOURIS VERTE

Les petites souris seront en vacances du vendredi 21 décembre au soir jusqu'au lundi 07 janvier au matin.



CENTRE DE LOISIRS

Le centre sera fermé pendant les vacances de Noël. La réouverture est programmée le mercredi 09 Janvier 2013. La 8^{ème} édition du séjour au ski se déroulera du 4 au 8 mars 2013. Il reste encore quelques places pour les enfants et jeunes de 10 à 17 ans. Au rayon des nouveautés : depuis septembre 2012 toutes les infos de l'association sont consultables sur le site suivant : <http://www.lejbrassac.fr>.

Le projet phare pour l'année 2013 : Au cours de sa dernière Assemblée Générale l'association « Loisirs Enfance Jeunesse » a affirmé sa vocation sociale ; l'esprit du centre est en effet « l'accueil pour tous ». Ainsi pour cette année qui arrive, le projet mis en avant est «LOISIRS POUR TOUS, DES MOTS....ET DES ACTES». Ce projet permettra l'accueil de 3 enfants porteur de handicap toutes les vacances et les mercredis avec les autres enfants. Il est subventionné par la Caisse d'Allocations Familiales.



100 % DE REUSSITE POUR LE COLLEGE DE BRASSAC !

Ce pourcentage de réussite au diplôme national du brevet est d'autant plus exceptionnel si on le rapproche d'un autre chiffre : les catégories socio-professionnelles des élèves fréquentant cet établissement sont parmi les plus défavorisées du département ! Les professeurs peuvent donc être très fiers du travail de leurs élèves qui a permis à tous ces jeunes de quitter leur collège diplômés après quatre années passées à Brassac. Les conditions d'enseignement, maintes fois louées et défendues par les personnels et les parents jouent elles-aussi un rôle prépondérant dans la réussite des élèves. au final, donc 100 % des collégiens abandonnent le collège qu'ils aiment tant et qu'ils reviendront voir comme le font leurs aînés avec le brevet en poche. Parmi eux, cinq ont obtenu la mention « Très Bien » : Thierry Ametler, Emma Avisou, Chloé Cauquil, Alizée Hache et Cynthia Séguier. Autres chiffres significatifs, quinze élèves ont obtenu la mention « Bien » et seize autres la mention « Assez Bien » ! On ne peut que féliciter l'ensemble des lauréats ainsi que l'équipe pédagogique du collège avec à sa tête la Principale Annabelle Daude qui est la première heureuse de ces résultats. Avec les enseignants, elle a reçu cet automne l'ensemble des anciens collégiens au cours d'une chaleureuse cérémonie qui en plus de délivrer aux désormais lycéens leur premier diplôme a permis aux jeunes de retrouver leurs enseignants et leurs camarades de troisième.



• ASSOCIATIONS

NOCES D'OR POUR LA PETANQUE !

En 1962, quelques passionnés, autour de René Calvet et du premier président Gabriel Meunier, avaient créé la Pétanque de la Gare. Le 15 septembre 2012, près de 180 personnes ont répondu favorablement à l'invitation lancée par le bureau en place pour fêter le demi-siècle d'existence de l'association. Lors de l'après-midi, sous un soleil automnal, les jeunes et les moins jeunes ont pu en découdre lors de nombreuses parties amicales mais acharnées. La journée s'est poursuivie par la traditionnelle mais originale photo de groupe dans le parc de la Marquise. En début de soirée, lors de l'apéritif, les personnes présentes ont pu découvrir une superbe exposition photos retraçant l'histoire du club avec notamment quelques « reliques » de 1962 dont une première licence dans un état quasi parfait ! A noter aussi, la présence de Gaston Gautrand, le seul joueur à être fidèle au club depuis sa création. Les convives pouvaient prendre place pour le repas et les plus jeunes allaient ensuite se divertir jusqu'au bout de la ...

matinée clôturée par le petit déjeuner aux œufs et aux tindellous concocté par José. De l'avis général, cette journée fut un franc succès grâce à l'aide de tous les bénévoles du club toujours prêts à s'investir et à la municipalité. Tous se sont donné rendez-vous dans 10 ans pour célébrer les noces de diamant de cette dynamique association !



CA BOUGE A LA MJC

L'assemblée générale de la Maison de Jeunes de la Culture s'est déroulée devant une nombreuse assistance et s'est conclue par le renouvellement du Conseil d'administration, à l'issue duquel un nouveau bureau a été mis en place. Après appel à candidature pour la fonction de Président, un seul candidat s'étant déclaré, Jean-Marie Marty, a été élu. Le bureau se trouve donc composé de Jean-Marie Marty, Président - Huguette Vidal et Emile Vernhet, vices Présidents - Monique Cauquil, secrétaire, secondée par Anaïs Albo - Pierre Roques, Trésorier, secondé par Christophe Benoît et Armelle Cappelaere. Dès sa prise de fonction, le nouveau Président a fait part des raisons qui l'avaient amené à relever le flambeau : parmi lesquelles, l'assurance de travailler en équipe dans la confiance et dans la bonne humeur au sein du bureau et, ce qui lui apparaît indispensable, la certitude de pouvoir compter sur les bénévoles disponibles qui s'investissent fortement dans leurs ateliers respectifs. Sans eux il n'y aurait pas de MJC. Le souhait de Jean-Marie Marty pour l'avenir est de toucher les plus jeunes pour qu'ils apportent leur dynamisme, leurs idées et qu'ils fassent évoluer la MJC en montant des projets,

animations, dans la bonne humeur et la convivialité. Le rôle essentiel de l'association est de rapprocher les gens et de maintenir du lien social, il doit perdurer. Le nouveau Président s'est enfin adressé à son prédécesseur Emile Vernhet, le remerciant au nom de tous, pour tout ce qu'il avait apporté à la MJC pendant 10 ans de présidence, relevant au passage qu'il laissait une maison où règne une belle ambiance, en pleine progression et en bonne santé financière. Jean-Marie Marty a tenu à le remercier aussi pour la somme d'investissement personnel, de disponibilité qu'il avait accordée à la MJC. C'est donc un Cruzétol d'origine installé à Brassac après une carrière dans la gendarmerie qui préside désormais aux destinées de la MJC. Il nous annonce les prochains rendez-vous de la MJC :

Animations :

- Le Samedi 27 avril 2013 à 20 h 30 **SOIREE THEATRALE** salle St Georges avec la troupe LES AMUSE-GUEULES dans la pièce «CHARIVARI DANS LE VILLAGE».
- Le même week-end, Samedi 27 avril et Dimanche 28 avril 2013 **FETE DE LA VANNERIE**
- Du 21 mai au 10 juin 2013, mairie et Chapelle de la Marquise, **VITRINE DE LA MJC** : présentations des diverses réalisations dans les activités artistiques de la MJC.
- Du 31 mai au 10 juin 2013, salles de la Marquise, **1^{er} SALON MJC «BRASSAC'ART»**

Concernant les activités de la MJC :

- Le TAI JI GONG animé par Laetitia (Mercredis de 19h00 à 21h00 au dojo du gymnase) a un tel succès qu'une deuxième séance a dû être mise en place (Lundis de 9h30 à 11h30).
- La Danse contemporaine pour les enfants, animée par Françoise, les mercredis (il y a encore possibilité de s'inscrire)
- Les danses de salon (rock, cha-cha, rumba, samba, tango etc...) sont animées par Francis tous les mercredis soirs, de 19h30 à 21h30, salle Beziat. Ces cours se déroulent dans une ambiance décontractée et très conviviale (possibilité de s'inscrire pour les débutants et initiés).

• FETES DE BRASSAC

LE RETOUR DE LA SERENITE !

C'est la sagesse qui a guidé la décision du comité des fêtes réuni en assemblée générale au début de l'automne. D'abord, pour rester prudent financièrement et anticiper un nouveau manque à gagner lors des festivités 2013. Mais surtout, pour réinventer un rendez-vous à visage humain où peuvent s'amuser aussi bien les fidèles amis des fêtes que les habitants de Brassac. Déjà engagée depuis 3 ans, la reconquête de l'esprit de la fête de Brassac, est en bonne voie mais le comité se devait aussi de décourager ceux qui viennent début août à Brassac uniquement pour empêcher les autres de se divertir. Il a ainsi été décidé de réduire les fêtes d'un jour pour permettre à la sécurité, qui a toujours été une priorité, de mieux se concentrer et d'être encore plus efficace. Mais également pour éviter aux brassagais de supporter trop longtemps les petits tracas occasionnés par les fêtes en les remerciant, par cette décision, de la patience et de la compréhension dont ils ont fait preuve depuis des années. Enfin, c'est l'occasion de donner un coup de jeune aux fêtes en rafraîchissant le concept : Des journées à thèmes, de nouvelles animations, des repas ciblés mais toujours, et plus que jamais : la fête pour tous !

Marc Durand



• SECURITE – SOLIDARITE

STATIONNEMENT

Il est rappelé que les aires de stationnement situées devant l'ancienne perception et, en face, côté fontaine, sont strictement réservées aux autobus. Merci de ne pas y stationner.



GENDARMERIE

Après le départ de l'adjudant-chef Hernandez et du gendarme Lang, la brigade de gendarmerie de Brassac est en pleine restructuration. Déjà sur place depuis trois ans, le Maréchal des Logis Chef Alexandre Delcour a été promu Adjudant au 1^{er} juillet et a pris le commandement mais de nouvelles recrues sont également arrivées. Céline Leclerc, 21 ans, issue de l'école de gendarmerie de Châteaulin est installée depuis le 11 août à Brassac. Originnaire de Troyes dans l'Aube, elle est ravie de sa nomination dans la région Midi-Pyrénées qu'elle avait demandé pour se rapprocher du soleil sudiste. A Brassac pour au moins 5 ans, elle va pouvoir profiter de l'expérience de gendarmes en poste depuis longtemps pour apprécier pleinement ce métier qu'elle a choisi depuis son enfance. La gendarme Leclerc s'est installée dans l'appartement de l'ancien adjudant-chef avec son compagnon Benoît. Autre renfort de choc – et toujours de charme – une nouvelle Gendarme Adjoint Volontaire arrive, portant à sept l'effectif officiel de la brigade. Sarah Cardinale a quitté Carcassonne pour rejoindre Brassac où elle compte elle aussi engranger du savoir-faire et acquérir une maturité apte à lui faire réussir le concours de sous-officier. Elle a, elle-aussi, entraîné son compagnon dans l'aventure. Sarah ne s'attendait pas à retrouver à Brassac deux collègues féminines, avec Sabah, la deuxième G.A.V, et Céline, elle forme aujourd'hui un trio motivé. Les gendarmes brassagais ont effectivement été agréablement surpris par l'opiniâtreté et l'efficacité de ces jeunes militaires. Tous attendent désormais un dernier renfort qui arrivera incessamment pour compléter définitivement l'effectif.

SAPEURS POMPIERS

Le centre de secours de Brassac effectue entre 200 et 250 interventions par an pour combattre des incendies ou pour secourir des personnes. Ces femmes et ces hommes volontaires sont formés et entraînés pour mener à bien leurs missions. Le bon déroulement des secours dépend aussi du nombre de sapeurs-pompiers et de leur disponibilité. Chaque année de nouveaux personnels rejoignent le centre de secours de Brassac et permettent de renouveler les effectifs. Si vous désirez être le prochain, vous rendre utile auprès des autres et apprendre les gestes qui sauvent vous pouvez vous renseigner au centre le dimanche matin ou appeler le Sergent-Chef Joël Galibert au 05 63 74 54 81. Les conditions pour postuler sont les suivantes : Homme ou femme âgé(e) de 17 à 60 ans habitant ou travaillant à moins de 10 minutes du centre de secours, en condition physique correcte.



RESTOS DU COEUR

C'est reparti pour les restos du cœur qui ont failli se retrouver en manque de responsable pour la saison qui débute. La règle veut en effet que tous les 4 ans, une rotation intervienne au sein de chaque antenne de secteur. Delphine Molinier devait donc céder sa place et c'est Catherine Cauquil qui lui succède et qui pourra compter sur le soutien d'une équipe d'une vingtaine de bénévoles qui cherche néanmoins des nouveaux membres pour mener à bien l'ensemble des missions confiées aux Restos du cœur. Pour assurer les deux permanences du jeudi et du samedi c'est en effet à chaque fois une dizaine de personnes qui sont mobilisées : Accueil, inscriptions, stockage, intendance, autant de tâches en constante augmentation depuis 5 ans car, de 8 familles bénéficiaires sur le pays brassagais on est passé à 28 ! Au rythme de 5 ou 6 nouveaux inscrits chaque année, on voit bien que la présence des « Restos » à Brassac est, hélas, devenu indispensable. Certaines familles ont même droit à une aide toute l'année en fonction de leur revenus qui sont examinés par la commission départementale qui centralise toutes les demandes et organise les actions. Pour devenir bénévole, il suffit de s'engager à respecter la charte qui se résume en 6 points : **Respect et solidarité** envers toutes les personnes démunies ; **Bénévolat**, sans aucun profit direct ou indirect ; **Engagement** sur une responsabilité acceptée ; **Convivialité, esprit d'équipe, rigueur** dans l'action ; **Indépendance** complète à l'égard du politique et du religieux ; **Adhésion** aux directives nationales et départementales.

AUTRE ORGANISME CARITATIF A BRASSAC

Secours catholique - Délégation du Tarn - 2, rue Lavedan - 81000 Albi - Secteur Brassac-Vabre-Anglès tél. : 05 63 74 00 88



MAISON DE RETRAITE

Dans le cadre de la semaine bleue sur le thème « Vieillir et agir ensemble dans la communauté » les pensionnaires de la maison de retraite et les animatrices ont partagé une après-midi de classe avec l'école de la Présentation. Au programme discussions et échanges sur l'école d'avant et d'aujourd'hui, dictée avec les élèves et les résidents, suivi d'un goûter. Ce moment de convivialité entre résidents et enfants a été apprécié de tous les participants qui ont également été ravis de profiter de la présence de Patricia Landes, responsable de la ludothèque qui avait apporté dans ses bagages un beau cadeau : Des photographies de l'exposition de « Brassac d'autrefois » qui ont plongé les anciens au cœur de leur jeunesse. Petits et grands ont remercié Patricia ainsi que mesdames Valette et Chazottes, la directrice et l'institutrice de l'école pour leur accueil.

CULTURE



MEDIATHEQUE ACTUALITES

ANIMATIONS POUR ADULTES : Jacques Bertrand a écrit un livre sur Brassac !

Samedi 15 décembre soirée conférence et dédicace à la salle Pierre Béziat et samedi 22 décembre de 10 h à 12 h dédicace à l'espace culturel ; Les livres de Jacques seront en dépôt vente à la médiathèque.

A venir : Un rendez-vous mensuel sera proposé le samedi matin de 9h30 à 10h30 : **Les petits déjeuners du livre !** « Venez partager vos coups de cœur autour d'un café et de croissants » ! L'objectif est de discuter en toute simplicité des petits plaisirs de la lecture. Le premier rendez-vous a eu lieu le 1^{er} décembre, prochain samedi : le 19 janvier. Une soirée « Jazz » est en préparation.

Vendredi 8 mars : Concert de fin de stage de Michel Vaissière et de ses élèves.

Samedi 9 mars : Participation de la cyber-base et de la médiathèque au printemps des poètes organisé par la pays.

ANIMATIONS POUR ENFANTS Chaque mois accueil des enfants des écoles par les bénévoles sur un thème original.

Jeudi 3 janvier à 14 h 30 : de 4 à 10 ans : atelier de lecture et création par Cathy Giovannini « le sapin dans la cuisine » un conte écologique où la nature réclame ses droits, mais qui de l'homme ou du sapin en sortira le plus grand ? Une histoire d'amitié et de respect mutuel illustré autour d'un atelier d'art plastique après le conte : Et après Noël...tu fais quoi ? Attention ! Uniquement sur inscription avant le mercredi 2 janvier, les places sont limitées.

Samedi 9 février : Eveil musical avec Anika Laan à 10h, pour les 0-4 ans « le bâton de pluie raconte » (sur inscriptions).

Apéro poésie à 18 heures à la salle de la marquise et ateliers d'écriture à la Cyber base.

Du 20 février au 16 avril : Exposition à la médiathèque : Le slam



DANS LES RAYONS

ROMANS



>> HORAIRES		
	Médiathèque - Ludothèque	Cyber-base
Mardi	16:00 à 18:00	11:30 à 12:30 13:30 à 18:00
Mercredi	14:00 à 18:00	09:30 à 12:30 13:30 à 18:00
Jeudi		11:30 à 12:30 15:30 à 18:00
Vendredi	17:00 à 19:00	11:30 à 12:30 15:30 à 19:00
Samedi	10:00 à 12:00 14:00 à 16:00	11:30 à 12:30 13:30 à 15:30

>> CONTACT

Espace Culturel La Marquise
Place Saint Blaise 81260 BRASSAC
05 63 72 49 37
médiathèque : ecmbrassac@orange.fr
cyber-base : sviva@cyber-base.org

B.D.



JEUNESSE



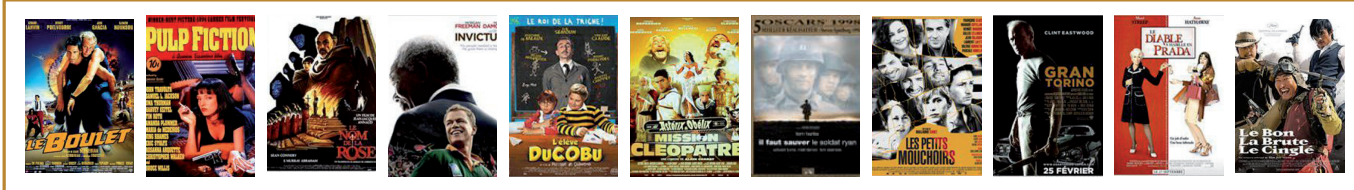
DOCUMENTAIRES



ENFANTS



DVD



ESPACE CYBERBASE

En janvier et février, les séances d'initiation, de découverte et de perfectionnement sont toujours au programme. De nouveaux ateliers (achats sur Internet, montage vidéo...) et des séances thématiques (sur les thèmes des vacances, de la lecture, de la cuisine, projection de films d'animation...) seront aussi proposés. Chaque mois, la Cyber-base éditera un fascicule dans lequel on pourra trouver une sélection de sites internet.

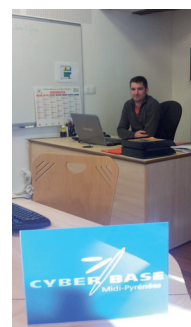
PROJET ET ATELIERS SPECIFIQUES :

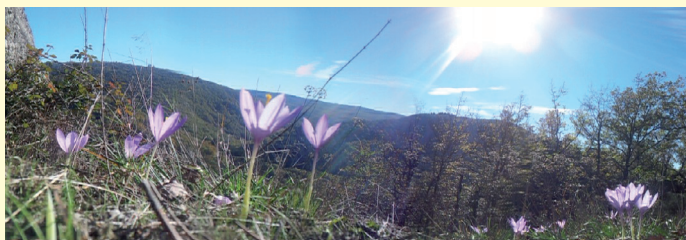
- Création d'un blog avec des jeunes du 1/2 internat de l'ITEP du Briol (projet sur l'année)
- Projet « adaptation des adultes aux nouvelles technologies ».

Projet porté par le Pays Sidobre Monts de Lacane et piloté par l'ANPAA81. Réalisation d'une plaquette de sensibilisation aux usages d'Internet (en cours d'élaboration) et table-ronde/échanges sur les usages d'Internet le jeudi 28 mars à Brassac et le jeudi 4 avril à Lacane avec l'intervention de professionnels.

- Ateliers en partenariat avec Pôle-Emploi (initiation à l'utilisation du site pôle-emploi)
- Club photo environ 1 fois par mois en association avec la MJC

Et très bientôt le site de l'Espace Culturel de la Marquise et la page Facebook sur lesquels vous pourrez trouver le programme des animations, les dernières acquisitions, les coups de cœur...





SYNDICAT D'INITIATIVE

Les organismes touristiques sont friands de statistiques permettant ainsi d'évaluer la fréquentation et l'origine des visiteurs. Sur les quatre mois d'été (juin-septembre), 2678 personnes ont passé la porte du bureau d'accueil du syndicat d'initiative du pays brassagais - précisons que ne sont comptabilisées que les demandes à vocation touristique. Une baisse de la fréquentation a été enregistrée en juin/ juillet, compensée par une forte hausse en août et septembre. Au total, nous

constatons une très légère baisse par rapport à l'année 2011.

La clientèle française provient de Midi Pyrénées (31%), Languedoc Roussillon (13%) puis à égalité PACA (9%) et Ile de France (9%). La principale origine des visiteurs étrangers est la Grande Bretagne (31%), Pays Bas (29%), Belgique (19%) et Espagne (12%). Les activités le plus communément demandées sont les visites culturelles locales : circuit historique de Brassac, musée de la vannerie, musée du protestantisme de Ferrières et les autres musées du département.

Viennent ensuite les activités sportives : randonnées pédestres et circuits VTT.

Les différentes brochures de documentation générale (Tarn en poche, Sidobre Monts de Lacagne) sont également très prisées ainsi que les « Aventures de pitchouns » brochure recensant les activités ludiques pour enfants parmi lesquelles la visite de Brassac sous forme de devinettes.

Michel Bouissière



C'EST DU VECU ! (D'une québécoise en séjour chez nous)

...La commune de Brassac, située à 30 minutes de Castres, son chef-lieu, loge au cœur du massif géologique du Sidobre, au pied des monts de Lacagne. Son pont-vieux, construit au 12^e siècle, est classé parmi les plus beaux ponts de France. On raconte que le marquis de Brassac s'y était caché pendant la révolution dans une chambre qui se trouve dans une des piles du pont. Sous le pont, coule l'Agout, et sur ses rives, deux châteaux se font face. Au Moyen Âge, ils opposaient catholiques et protestants. Sur la rive droite, Brassac-de-Castelnau, siège de la mairie actuelle, était le fief des catholiques. Sur la rive gauche, Brassac-de-Belfortès réunissait, dans son temple, les protestants. Il va sans dire que les querelles anciennes sont aujourd'hui disparues. L'unification des deux Brassac se fera à la Révolution et, du coup, donnera naissance à l'appellation Brassac sur Agout. Tombé en désuétude, le pont-vieux n'est, aujourd'hui, qu'un témoin du passé. Il reprend ses airs d'antan et flamboie sous les magnifiques feux d'artifice au moment des fêtes de Brassac et du 14 juillet...La joie de vivre et la bonne humeur caractérisent les Brassagais. Deux passions les réunissent : les plaisirs de la table et de la randonnée pédestre. Le Tarn offre, aux randonneurs débutants et experts, de nombreux sentiers forestiers balisés. Bons vivants, les gens de Brassac sont friands de charcuterie, de saucisses, d'andouillettes et de bougnettes, une spécialité ancestrale, préparées au village. Il y a aussi le « Casse-Museau », un héritage médiéval qui est vendu face à la mairie, le dimanche... Les

Brassagais sont les plus doués pour la rigolade. De tout comme de rien, ils ont l'incroyable habileté d'en faire tout un théâtre. Je rapporte au Québec, pour mes longs hivers, une valise entière d'anecdotes, de plaisirs partagés, de paysages forestiers, de saveurs et d'odeurs de plats dégustés. Mais, surtout, la générosité et la chaleur de l'amitié dont on m'a entourée...Qu'elle est belle, la France !

• LA PATRIMOINE NATUREL DE LA COMMUNE

UN CHAMPIGNON HORS DU COMMUN !

En se promenant au bord de la rivière un matin du mois d'août de cette année qui s'achève, on pouvait, en baissant les yeux, rencontrer ces deux étranges spécimens. Poulpes, pieuvres, mollusques, plantes ? Non, des champignons ! Et plus précisément des « Anthurus d'Archer » autrefois appelés « Clathrus archeri » et dont le nom latin est « Anthurus Archeri ». De la famille des Clathracées, ce champignon a une histoire particulière qui hésite entre deux hypothèses. Ce dont on est sûr c'est qu'il est originaire d'Australie et de Nouvelle-Zélande autrement dit exactement à l'autre bout du monde et qu'il a été aperçu pour la première fois en France en 1920 ! Comment est-il arrivé en France et à Brassac ? La première supposition affirme qu'il est apparu pendant la première guerre mondiale par l'intermédiaire des chevaux des soldats australiens et de leur fourrage, ou plus simplement transporté sous les bottes des soldats. Son extension se serait ainsi faite à travers toute l'Europe à partir de St Dié dans les Vosges. La deuxième option est une introduction due au transport de spores de ce champignon dans des balles de laine de moutons importés de l'hémisphère sud déchargées à Bordeaux et destinées à nos filatures. En tout cas, ce magnifique voyageur intercontinental est désormais présent à Brassac. Peut-être est-il arrivé dans des laines australiennes venues alimenter les célèbres filatures brassagaises ? Il n'est pas comestible, et d'ailleurs ses tentacules visqueux et son odeur nauséabonde ne donnent pas envie. Il naît enfermé dans un œuf blanchâtre, le carpophore puis il déploie de 4 à 8 « bras » de couleur rouge, et ressemble alors à un poulpe.

Marc Durand





• L'OCTOGONE

Pour un été pourri (suite et fin)

Mais pour aujourd'hui ne crois pas que ton foin puisse sécher :
L'averse malfaisante fait chanter les chenaux du toit.
Ce n'est pas tout de suite que le ciel s'éclaircira,
Tu verras plutôt le brouillard envahir les vallons.
Pourtant, à mon avis, en dépit du dicton
Qui dit « tout s'arrange comme le foin à la pluie »,
Il ne faut pas désespérer qu'un jour une amélioration vienne,
Averses, ensoleillement, une après l'autre, font une moyenne
Si le foin était abondant, nous serions trop bien servis !
Les aiguilleurs du ciel ne feront pas toujours grève,
Pour fermer l'arrivée d'eau, ils n'ont pas perdu les verrous
Ce n'est pas trop de pluie qui fait pourrir la pelouse.
Si la cuve déborde ? Pour sûr qu'elle est pleine,
Il n'en sera pas ainsi si elle n'était pas étanche
Sinon, il y aurait des fuites insolites.
Aiguilleur ! A toi de régler le débit.
De quoi faut-il se plaindre ? Du ciel, de la cité ?
Du premier nous n'en sommes pas les maîtres et tant mieux,
Parce que du restant, ça ne marche pas mieux
Si cela suffit pour nous, sans chercher d'autres affaires.

Per un estieu confit ! (seguida e fin)

Mai, d'aoèi comptes pas que se torne èissaurar :
Lo lavaçi marrit fa cantar las canals.
Es pas d'ara, ségur, que se va esclairar. . .
Veiras pulèu de fums caressar los capvals !
Praqùò, è per ma fé, al despiech des dicton
Que dis « tot s'arrega com fen a la pluecha »,
Cal pas desesperar qu'un jorn an melhor :
Lavaçis, solelhada, un quand l'autre, fa mièja !
Se tot fen capitava, tot lèu serian sadolhs !
Aguilhaire des cèl, totjorn faran pas grèva,
E per tamar al rajol, perdan pas los barrolhs !!
Es pas una ramada que fa perir la gleva !!
Se la tina s'asonda ? Ségur qu'es emplenada !
Ne seria pas aital, s'èra pas estanhada. . .
Si que non, vinarià endacom, per monilh.
Aguilhaire ! A tu far d'espantar lo dozil.
De que se cal mail plange ? Del cèl ? De la ciutat ?
Del primièr sem pas mèstres.. Per aquò tant ne val !
Per tant que, de còs autre ? Es pas melhor cotat !
N'i a pron a escauçir, sens quistar de rambalh !!

Léopold Durand

VIVRE ENSEMBLE

Faudra-t-il que M. le maire se munisse de son carnet de contraventions et sonne chez les personnes concernées (car on les connaît !) pour les verbaliser (car il en a le pouvoir) ? Ou bien, peut-on croire que les propriétaires des chiens qui pourrissent nos rues et nos trottoirs prennent enfin conscience que vivre ensemble c'est respecter ses voisins ? Les sachets spéciaux sont en vente au bureau d'accueil 5 centimes pièce !!

En plus des signataires des articles, ont également participé à ce bulletin :
Babeth Vidal-Roque, Emilie Maffre, Isabelle Leblond, Anne-Lise Le Gargam, Francette Séguier, Charles Culié, Pierre Landes, Jean-Marie Rouanet, Patrick Chicanne, Patrick Clément, Jacques Vidal, Michel Bouissière, Jean-Claude fargues, Marc Durand et Damien Cros



Dans le dernier trait d'union, je faisais part de nos premières impressions sur les quatre premiers mois de voyage que je qualifierais aujourd'hui de « mise en route », « d'apprentissage » de ce nouveau mode de vie. Aujourd'hui quatre mois supplémentaires sont passés, que nous avons quitté l'Europe, quatre mois riches en expériences nouvelles.



Nous eûmes ce petit challenge que nous nous sommes fixés celui de rejoindre Moscou depuis Saint-Petersbourg en évitant les autoroutes et nationales qui sont bien trop dangereuses pour les cyclistes. C'est de cette façon que

durant un mois nous nous sommes retrouvés dans la pampa, avec sa faune qui ne nous aura laissé aucun répit, et aussi des routes ne ressemblant en rien à des routes. Là nous avons approché la rudesse de ce vaste pays et de ces habitants si touchants. Un grand moment lorsque nous avons atteint l'entrée de Moscou et que notre compteur kilométrique affichait « 5000 ».

Après cinq mois de pédalage, notre bonne étoile nous aura guidé vers un lieu de repos inespéré. Nous avons vécu un moment gravé définitivement dans nos mémoires: logés gratuitement dans cette maison des voyageurs, adossée à une petite église orthodoxe surplombant le lac Baïkal. C'est là que le sonneur de cloche en charge de l'église et ancien voyageur nous aura permis un séjour de 15 jours pour recharger les batteries. Dans cette communauté de voyageurs, tous ensemble, nous avons pu nous rendre utile, donner de notre temps (ce qui manque parfois) en aidant à des travaux en cours pour l'église ou cette maison. Le travail c'est la santé! En tout cas c'est ce qui nous aura remis sur les pédales.

Ce temps d'arrêt nous aura aussi permis de revoir nos plans d'itinéraire. En effet nous avons été informé de la difficulté à obtenir le visa chinois ainsi nous avons troqué sans regret la Mongolie et la Chine pour le Japon et la Corée du Sud: splendides en automne; Cela en attendant de passer l'hiver en Asie du Sud-Est.

Arrivés en bateau au Japon nous découvrons pour la première fois la culture asiatique, un autre monde pour nous européens. Nous roulons sur un nouveau relief et dans une chaleur terrible. Au bout d'un mois, nous filons en Corée du Sud par le ferry heureux de retrouver des prix abordables mais pas seulement. A notre grande surprise la Corée du Sud n'a rien à voir avec le Japon. On découvre un peuple très chaleureux et rigolard. Et malgré les nuits glaciales, c'est un pays où l'on se sent bien.

En conclusion de ses quatre derniers mois, il faut bien le dire: La Russie contre toute attente nous aura profondément touchés à tel point que nous sommes souvent tentés de prendre un vol pour retourner « la-bas ». Mais nous pensons que le monde est beau partout, c'est pourquoi nous poursuivons notre route croyant à de nouveaux coups de cœur.

Notre site Internet ne fonctionnant plus nous vous invitons à lire nos récits de ces quatre derniers mois sur notre nouveau blog réservant aussi quelques surprises: <http://toinoeloavelo.wordpress.com/>



• C'EST AUSSI BRASSAC !

Rubrique dans laquelle les cartes postales existent autrement que grâce au cœur médiéval et la rivière.

